

***Direction***

Le 18 Décembre 2024

Objet : Ordre du jour – Réunion extraordinaire du Comité social et économique

Références : JJP/NR/SB/ED/CC

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister :

* à la réunion du Comité social et économique
* qui se tiendra au siège de l’organisme, rue de Beauffort à Arras (Salle des 2 Caps – 3ème étage bâtiment Beauffort), et par visio-conférence au moyen du logiciel TEAMS,
* le vendredi 20 décembre 2024 de 11h00 à 12 h 00.

Vous trouverez ci-joint l’ordre du jour de cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

 Le Directeur

 Président du Comité social et économique



 Jean-Jacques PION

ORDRE DU JOUR

REUNION EXTRAORDINAIRE DU
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

VENDREDI 20 DECEMBRE 2024

1. **Droit d’Alerte**

|  |  |
| --- | --- |
| Le secrétaire du Comité social et économique      Samuel TOMASI  | Le Directeur Président du Comité social et économique    Jean-Jacques PION  |